

Enterrer la souveraineté coloniale

Dalie Giroux

Number 795, March–April 2018

Tumultes politiques : décoder les temps présents

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/87798ac>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Centre justice et foi

ISSN

0034-3781 (print)

1929-3097 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Giroux, D. (2018). Enterrer la souveraineté coloniale. *Relations*, (795), 30–31.

et déplacés, dans une société dont les régimes d'identification et d'assignation à des places sont troublés par la déstructuration des ordres et des rangs classiques. Mais on ne saurait voir là un simple délitement social et politique : nous devons y reconnaître au contraire une révolution démocratique à l'œuvre –démocratique *et* transnationale ou démocratique *parce que* transnationale. Discontinue, discrète, dispersée mais insistante, cette révolution se propage par reprise en échos sans tendre à composer une nouvelle internationale, mais en suscitant au contraire d'intenses et inventives résonances transfrontalières et métanationales.

La désincorporation sociale des ordres et des rangs, la désidentification culturelle, confessionnelle, idéologique, la dénationalisation étatique, civique, coloniale, toutes ces défections comportent un versant novateur et prometteur qui est comme l'envers de la désaffiliation douloureuse que Castel avait associée à la montée des incertitudes. De nouvelles formes de subjectivités politiques s'expérimentent en lien avec des conflits

sociaux, des combats politiques et des pratiques associatives dé(sen)cadrées et sommées d'inventer de nouvelles grammaires de l'engagement et des luttes qui prennent depuis quelques années les noms de collectifs transversaux, informels, auto-institués et précaires, depuis les places accueillant des rassemblements autogérés en quête de réappropriations politiques jusqu'aux occupations de « zones à défendre » (ZAD) et autres expériences communales, etc. Ces expériences, qui témoignent d'une réappropriation de la vie politique par les citoyennes et les citoyens ordinaires, se comptent probablement par dizaines de milliers partout dans le monde.

Bien évidemment, si ces gestations rebelles, ces réinventions démocratiques de pratiques assembléistes, ces déplacements de subjectivités politiques par des redynamisations contestatrices sont autant d'occasions d'essayer de nouvelles pratiques collectives et de les faire résonner de manière transfrontalière, métanationale, non identitaire, elles ne vont pas non plus sans susciter des réactions hypernationalistes, identitaristes et com-

ENTERRER LA SOUVERAINETÉ COLONIALE

Dalie Giroux

L'auteure est professeure à l'École d'études politiques de l'Université d'Ottawa

Au Canada, le principe cardinal des luttes autochtones pour l'autodétermination est sans aucun doute celui de la décolonisation. Il nourrit chez différents collectifs autochtones et groupes alliés des aspirations et des pratiques polymorphes, qui vont de la réappropriation des noms traditionnels et de la critique de l'appropriation culturelle jusqu'aux déclarations de souveraineté politique, en passant par la revitalisation du droit coutumier indigène et des usages ancestraux du territoire.

Il s'agit dans tous les cas d'œuvrer de manière très concrète à atténuer, voire annuler les conséquences vécues et subies par les peuples colonisés dans le cadre de la mise en œuvre du carcan juridique, politique, économique, culturel, épistémologique et spirituel imposé aux peuples indigènes par l'Empire britannique et les gouvernements coloniaux successifs en Amérique du Nord. Ce sont les structures dont héritent légalement et moralement le Canada et le Québec contemporains. Parmi ces conséquences, celle qui demeure la plus lancinante et dont découlent toutes les autres est la dépossession territoriale.

Peut-on s'inspirer d'un principe élargi de décolonisation et, si oui, comment le faire d'une manière qui soit respectueuse et solidaire des luttes autochtones actuelles, dans leur nature et dans leurs objectifs ? À la lumière de ce principe, je propose d'envisager une reconsidération radicale de la souveraineté éta-

tique et d'embrasser une conception du territoire qui soit cohérente avec cet objectif.

Le concept de souveraineté qui est en vigueur au Canada implique que l'existence juridique du territoire et sa propriété ultime (*imperium*) découlent de la « Couronne », une entité fictive héritée de la monarchie britannique imposée de manière décisive en Amérique par le biais de la *Royal Proclamation* de 1763. Par ce document, l'Empire britannique se reconnaît à lui-même et devant les autres monarchies européennes la souveraineté sur tout le territoire de la Nord-Amérique. Il y assujettit aussi juridiquement, de manière unilatérale, à la fois les peuples autochtones, auxquels est attribué un *Indian Territory*, et une peuplade francophone, les « Canadiens », enclavée dans la *Province of Quebec* entre Montréal et Québec, le long du fleuve Saint-Laurent.

C'est à partir de cette composition du territoire sous la gouverne de la Couronne britannique que s'élabore la souveraineté canadienne. Le cadre juridique et politique de l'entreprise de colonisation britannique mis en œuvre au XVIII^e siècle s'est actualisé sous la forme des traités numérotés du XIX^e siècle et des traités modernes du XX^e siècle signés entre le gouvernement du Canada et les peuples autochtones, et à travers les tribulations de ceux qui sont devenus les Québécois dans leur quête de reconnaissance politique au sein (ou aux abords) de la fédération canadienne.

Ce cadre s'est également actualisé par la mise en œuvre d'un droit foncier et d'une gestion des titres relatifs au territoire qui, tant sur le plan des lois fédérales que des politiques provinciales, ont systématiquement limité l'accès au territoire à ses habitants, qu'ils soient autochtones, colons ou migrants. Cette limitation s'est faite au profit d'un accès privilégié aux ressources naturelles pour leur exploitation par des industries : forestière, minière, pétrolière, agricole, hydroélectrique, touristique, etc. Elle réduit par le fait même les existences « nationales » à la poursuite de la rente ou du salariat et institue une relation utilitariste avec un territoire et une nature réifiés.

munautaristes. Au délitement des classifications, des nationalisations et des corporations en général que signalent ces brouillages politiques et sociaux, est aussi associée la remontée en puissance de forces de ré-incorporation et de ré-identification, inévitablement xénophobes et démophobes. Cela est inévitable, mais cela indique aussi un autre déplacement qui pourrait être salutaire dans son ambiguïté même : le délitement des anciennes structures partisanes appelées à se renouveler comme le montrent les exemples de la Grèce et de l'Espagne au contact de peuples irrédentistes et contradictoires.

Il y a là non seulement un diagnostic de crise, mais aussi l'occasion d'une nouvelle manière de penser et d'agir en politique si l'on reste à l'écoute des déplacements et des déclassés évoqués : non pas sur le mode d'une hégémonie partisane, non pas sur le mode d'une internationale (qui prend encore l'État-nation pour cadre), mais sur celui d'une transnationale des résistances et des expérimentations qui déplace la scène politique et déclassé les institutions politiques tradition-

nelles. Le motif de ces nouvelles pratiques ne relève pas du seul registre politique : il articule étroitement les revendications sociales suscitées par la montée des incertitudes – corrélative d'un tournant post-État-providence – avec les mobilisations politiques réactivées et démultipliées par l'anti-politique commune au capitalisme financier, aux États décrédibilisés et à la policierisation, coercitive et répressive, des pouvoirs gouvernementaux. Ce motif atteste aussi une vigilance, une conscience critique et une foi en l'action politique collective des peuples, au pluriel, que n'a pas réussi à ruiner entièrement la collusion des élites financières, économiques et gouvernementales. ©

1. Jürgen Habermas, *Après l'État-nation. Une nouvelle constellation politique*, Paris, Fayard, 2000.

2. Claire Rodier, *Xénophobie business. À quoi servent les contrôles migratoires?*, Paris, La Découverte, 2012.

3. R. Castel, *La montée des incertitudes : travail, protections, statut de l'individu*, Paris, Seuil, 2009.



Christian Tiffet, *Réappropriation autochtone*, 2018

Eu égard à ces faits historiques, dans le cadre d'une démarche de décolonisation à fronts multiples et qui puisse concerner tout le monde, il ne fait pas de doute que la structure canadienne de la souveraineté doit être démantelée en vue du *partage radical de ses sources* et d'un rapport renouvelé au territoire¹. Il s'agirait d'offrir, sous l'égide d'une grande coalition des vivants, un dernier cortège funèbre américain à la Couronne britannique.

La décolonisation exige ainsi que nous pensions la vie collective dans les termes d'un accès plein au territoire – d'abord

pour les peuples autochtones, dont l'histoire, la pratique et la pensée devancent de beaucoup les autres groupes en lutte à cet égard, mais aussi, dans une perspective élargie, en incluant éventuellement des collectifs politiques à géométrie variable qui ont nécessairement aussi droit à un rapport constitutif avec l'habitat terrestre et à se doter d'institutions et de pratiques politiques qui reflètent ce rapport.

Chacun a droit à l'ensemble des choses nécessaires à la poursuite d'une vie libre. C'est ce libre accès aux fondements de la vie, cette capacité de *faire usage* des choses et de vivre des relations d'égalité dans un milieu de vie concret qui est accaparé par l'appareil de la souveraineté canadienne et qui assure à l'heure actuelle son caractère colonial. Le fait que certains en profitent plus que d'autres est une question secondaire par rapport à la nécessaire remise en cause de cette souveraineté et du rapport utilitariste à l'habitat qui est constitutif de sa moralité.

Pour penser une telle politique de libération multiforme de l'usage du territoire, il nous faut, dans le cadre d'un travail intensif d'alliances et d'invention de formes de vies originales, envisager de laisser tomber, *minimalement sous la forme d'un exercice de pensée*, deux idées qui ont été jugées incontournables dans les différentes conceptions de l'émancipation et qui contribuent à une reconduction paradoxale des termes mêmes du colonialisme britannique. La première est l'idée de nation, qui est intrinsèquement liée à l'idée d'État et à une conception coloniale du rapport au territoire. La seconde est l'idée de propriété, qui ne permet pas de penser l'usage comme forme plus égalitaire et plus libre du rapport au territoire.

En somme, les luttes pour la décolonisation nous invitent plus largement à libérer l'imagination politique de son carcan et à entendre les voix tues depuis trop longtemps, y compris à l'intérieur de nous-mêmes.

1. Voir D. Giroux, « Pour une véritable décolonisation de l'État canadien », *Relations*, n° 791, août 2017.